

**EXPOSITION AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN
SUR LES « DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME AU XXIÈME SIÈCLE »**

**« LORSQUE DES PERSONNES SONT CONSIDÉRÉES COMME DES PROBLÈMES
AVANT D'ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME DES PERSONNES, CELA RAPPELLE DE TERRIBLES SOUVENIRS... »**

Le pire qui pourrait sans doute nous arriver c'est de perdre notre capacité d'indignation face à l'horreur. Et de l'accepter, telle une fatalité... C'est le message transmis par Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation, avant la minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Strasbourg.

Celle-ci précédait le vernissage de l'exposition « Ils défendent nos libertés » présentée au Camp des Milles jusqu'au 26 mai 2019 et la conférence « Les défenseurs des droits de l'Homme au XXIème siècle, » organisés par le Camp des Milles en partenariat avec le Parlement Européen, dans le cadre des 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des 30 ans du Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit. Cette exposition de photos constitue une immersion dans la vie quotidienne de deux femmes et deux hommes défenseurs des droits de l'homme au Cambodge, en Tunisie, en Éthiopie et en Bosnie-Herzégovine.

Alain Chouraqui a ainsi insisté sur les menaces extrémistes auxquelles sont confrontées nos démocraties et a appelé à la nécessité de résister face à ces engrenages qui peuvent nous mener au pire. « *Ce sont des drames auxquels nous ne devons pas nous habituer. Au Camp des Milles, le thème de la résistance est intimement lié à la sauvegarde des Droits de l'Homme. On le retrouve ainsi à chaque étape de la visite, sur le parcours s'achevant par un « Mur des Actes Justes » qui présente la diversité des actes de résistances face aux crimes génocidaires commis contre les Juifs et les Tsiganes mais aussi contre les Arméniens et contre les Tutsis. Ces actes individuels ou collectifs, courageux et désintéressés sont une invitation à l'ouverture aux autres, à la vigilance et à l'exercice actif de la responsabilité.* »

Les thématiques de résistances et de protection des droits humains, en France et dans le monde, ont été au cœur même de la conférence proposée par le Parlement Européen, lors de laquelle intervenaient, avec Alain Chouraqui, Sophie Beau, Co-fondatrice et Directrice Générale de SOS Méditerranée, Geneviève Garrigos, ex-présidente d'Amnesty International France, responsable de la région Amériques et membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, et Marie-Christine Vergiat, Députée européenne, et membre de la sous-commission Droits de l'Homme. Chaque intervenant, faisant part de son expérience, a relevé les risques que prennent aujourd'hui les défenseurs des droits de l'Homme dans le monde.

« *29 523 personnes ont été sauvées par l'Aquarius. Tous nous racontent l'enfer libyen : les camps, la torture, les viols massifs et systématiques... Le pilier de notre action est le droit maritime, l'obligation d'assistance aux personnes en danger en mer. Cette obligation d'assistance est remise en cause et criminalisée. Ce n'est jamais arrivé dans l'histoire du droit maritime. Nous sommes des marins et des humanitaires. Nous cherchons à sauver des vies ! C'est une action de sauvetage en mer. Or, ici, il y a une politisation extrême du droit à la vie, ce qui est intolérable.* » a affirmé Sophie Beau, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'éduquer et de transmettre aux plus jeunes cette prise de conscience citoyenne. « *Si l'objectif principal est de sauver des vies en mer, notre deuxième objectif est de transmettre, notamment auprès des jeunes, les valeurs fondamentales...* »

« *Les défenseurs des droits humains sont des individus, seuls, en groupe ou en associations qui défendent, protègent et promeuvent les droits humains. Il y a aussi des formes de menaces beaucoup plus insidieuses par l'utilisation du droit ; il y a une criminalisation directe ou indirecte des activités des défenseurs des droits.* » a quant à elle soutenu Geneviève Garrigos.

Marie-Christine Vergiat a, pour sa part, abordé la question des droits humains par le volet politique : « *J'ai été tétanisée par le débat sur la déclaration de Marrakech dédiée aux questions migratoires. La façon dont des États de l'UE ont refusé de signer ce texte-là n'est pas acceptable. Il y a des choses qui ne peuvent plus être tues.* »

« *Lorsque des personnes sont considérées comme des problèmes avant d'être considérées comme des personnes, cela rappelle de terribles souvenirs. L'Aquarius fait écho au Saint Louis – un bateau avec des réfugiés Juifs fuyant le IIIème Reich en 1939 – qui a tourné sur toutes les mers avant de retourner à Hambourg, port à partir duquel ces réfugiés furent envoyés à la mort. La mémoire est un outil essentiel pour montrer jusqu'où peuvent aller les engrenages. À travers le décryptage des mécanismes nous pouvons savoir où nous en sommes en France, en Europe et dans le monde,* » a poursuivi Alain Chouraqui.

Un discours qui, s'appuyant sur l'expérience historique, sonne, plus que jamais, comme un appel à la responsabilité individuelle et collective face aux dangers qui guettent nos démocraties.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'EXPOSITION « ILS DÉFENDENT NOS LIBERTÉS » : CAMPDESMILLES.ORG (AGENDA)

Contacts presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :

TÉLÉCHARGER LIBREMENT LE « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE »

SUR : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG

A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur, de la Défense, de la Justice, des Sports, de la Politique de la Ville, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.